

# PONTEILS ET BRESIS

Année 2022, N° 8

avril



## INFOS

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N

## Le Mot du Maire

---

Bonjour,

Cela fait deux ans que les élections municipales ont désigné votre conseil, deux ans que la crise sanitaire nous a éloignés les uns des autres et que nous n'avons pas pu échanger de vive voix. Il nous a donc paru opportun de consacrer ce numéro à l'inventaire des projets et actions engagés depuis le début du mandat.

La municipalité se consacre prioritairement à ses compétences structurelles : la maintenance des réseaux de voirie et d'eau potable. Ainsi, en 2 ans, nous avons programmé plus de 200k€ de travaux d'entretien ou de rénovation des voies communales. Ils seront réalisés dans les prochains mois. Pour le réseau d'eau potable, les réservoirs de Besses et du Gas ont été rénovés et le captage de ce dernier va être remis en service prochainement. Les crues du mois d'octobre ont fragilisé le pompage de l'Oultré qui alimente Rieusset et Montselgues. Une étude de protection de ce captage va être lancée début du mois d'avril.

La sécurité des biens et des personnes passe aussi par la protection contre le risque incendie. Ainsi, durant la période 2022/2023, des agents de l'ONF vont informer, prescrire et contrôler le respect des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sur la moitié des hameaux de la commune.

La trésorerie disponible nous a permis d'investir dans plusieurs projets (extension du hangar technique communal, extension et rénovation de la salle polyvalente). Nous restons attentifs aux finances de la commune notamment en sollicitant dès que possible les partenaires institutionnels (état, Europe, département, ...).

En complément du soutien aux associations que nous effectuons chaque année, nous avons souhaité développer un programme culturel. Ainsi, le conseil a dédié un budget de 5000€ destiné à la commission culture pour organiser des animations. Cette année, les 17 et 18 juin, Philippe CAUBERE viendra jouer les Lettres de mon moulin d'Alphonse Daudet ainsi que son nouveau spectacle en avant-première « Les étoiles ». Parallèlement, un recueil de paroles et de photos des Ponteilais va être réalisé durant 2022. L'objectif est de rédiger un ouvrage qui reflète la vie des Ponteilais d'hier à nos jours.

Toutes ces actions ainsi que la recherche de moyens pour les mettre en œuvre ne pourraient pas voir le jour sans le travail de mes adjoints que je remercie pour leur engagement. Je peux compter aussi sur l'ensemble du conseil municipal qui participe avec enthousiasme.

Nos agents, Christelle, Olivier et Guillaume constituent notre atout le plus important pour réussir notre mandat, dans les tâches du fonctionnement du quotidien tout comme dans les projets de plus grande envergure. Je les remercie vivement.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Prenez soin de vous

Pierre de la rue du can, Le Maire

# Actions Municipales

## Sécurité :

Devant la recrudescence d'évènements climatiques et le classement de la commune en zone rouge incendie, l'équipe municipale a décidé d'élaborer le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce plan consiste à identifier par type d'évènements les zones sensibles de la commune et de prévoir les actions de mise en sécurité de la population (alerter, secourir...). Le document d'information communale est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : [DICRIM ponteils-et-bresis](#)

De plus, nous avons amélioré la signalisation des bornes incendie et dans le but de faciliter le remplissage des camions pompiers, certains réservoirs ont été équipés d'un accès extérieur qui leur est réservé en cas d'incendie. Un accent particulier sera mis cette année sur le respect des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).



## Réseau d'eau potable :

Le conseil municipal a décidé de ne pas transférer la compétence de l'eau vers la Communauté de Communes du Mont-Lozère. Cette décision restera effective jusqu'en 2026 où la compétence risque d'être transférée.

Le maintien en état et l'amélioration du réseau est notre priorité. Un certain nombre d'actions d'étanchéité ont été entreprises sur les réservoirs afin de limiter les pertes. Dans le même temps, l'amélioration des captages a été réalisée et l'électrification du réservoir de Besses est programmée. Une étude de traitement de l'eau par UV sur les réseaux du Cournet, du Bouchet de la Lauze et de Besses va être lancée prochainement.



## Voirie :

Près de 50 km de voirie sont à la charge de la commune pour un budget annuel d'environ 100 k€. Afin d'obtenir des meilleurs tarifs nous sommes associés aux communes voisines au sein d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU). Il est nécessaire de réaliser un plan annuel qui définit les priorités d'intervention. Le plan 2021 et 2022 a été contrarié car le SIVU a dû réaliser un nouveau marché. Il est aujourd'hui effectif et les travaux ont repris. Voici quelques réalisations et prévisions pour l'année en cours : Sécurisation des ponts de Malafosse et Thomas, réparation des murs de soutènement de la route basse à Besses, du Bouchet de la Lauze, Montselgues, route de Thomas. Réfection des goudrons sur les routes de la Lauze, de la Chaberterie à Planzolles, la Masseborie... Nos agents contribuent également à l'entretien de la voirie en bouchant les trous avec de l'enrobé à froid. Ils réalisent aussi des travaux pour améliorer l'accessibilité de certains hameaux pour exemple, la création d'une aire de retournement au Chambonnet.



## Communication :

Dans le respect de notre engagement électoral et renforcé par le manque d'échange de proximité dû à la crise sanitaire nous avons souhaité améliorer notre communication sur les actions du conseil municipal et la vie de la commune. Ainsi le site internet de la Mairie a été créé, le bulletin trimestriel communal est envoyé ou distribué et les informations importantes sont transmises sur l'application téléphonique Illiwap.



### **Actions sociales :**

Malgré un contexte difficile lié à la COVID de nombreuses actions ont été menées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les habitants volontaires. Nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont œuvré pour le bien des habitants jeunes, âgés ou en difficulté. Pour preuve la réalisation de masques en début de pandémie, confection de colis gourmands, achat de cadeaux et friandises pour le Noël des enfants et le soutien des résidents de l'EHPAD du Centre Hospitalier.



### **Santé :**

L'accès à la santé pour nos habitants est une préoccupation majeure pour le conseil municipal. Le Centre Hospitalier domicilié sur notre commune est le plus grand employeur entre Alès et Mende. Il a depuis peu été défini par l'ARS comme « hôpital de proximité ». Bon nombre de nos concitoyens y ont séjourné. Les personnels sont pour la majorité jeunes et habitent Pontails et les communes voisines. Ils contribuent activement à la vie locale et au maintien des écoles. Il faut donc veiller à le préserver. Les élus s'activent pour rechercher des solutions dans le but de pérenniser les activités actuelles et trouver des pistes pour une augmentation de son activité au plus près des habitants. Nous avons programmé et participé à plusieurs rencontres avec la Direction, le Conseiller Départemental et les médecins du secteur. Un projet de création d'un centre d'hébergement pour handicapés vieillissants a émergé de ces entrevues. Si l'ARS donne son accord, ce projet serait porté par l'Etat et le Département du Gard. D'autre part nous avons pris contact avec la Communauté de Communes du Haut Allier qui a mis en place une démarche de Contrat Local de Santé sur son territoire. Une première rencontre d'information entre l'ARS Lozère et les élus de la Communauté de Communes Mont-Lozère va se tenir début avril afin d'évaluer l'opportunité de se lancer dans cette démarche sur notre territoire. De plus la commune a initié un dossier de Groupement d'Intérêt Prioritaire (GIP) vers la Région Occitanie dans le but de trouver et d'installer un médecin libéral qui grâce au Directeur du CH pourrait exercer dans un cabinet mis à disposition.





## **Cimetières :**

La gestion des cimetières est une compétence des Mairies. La commune avait en charge celui du village près de l'église et le nouveau en contre bas du village. Le CH de Pontails avait la charge de celui de Planzolles pour inhumer les personnes décédées sans famille. Au début du mandat, il a été décidé de se mettre en conformité et de prendre en compte la gestion du cimetière de Planzolles. Une convention d'utilisation a été signée avec l'ONF qui est propriétaire du terrain. Afin que la commune en soit définitivement propriétaire une demande d'échange avec une parcelle communale située au-dessus a été initiée. Une coupe de bois est en cours ce qui permettra à la commune de prévoir la clôture de la parcelle, l'entretien et un réaménagement. De plus le conseil municipal a rédigé un règlement qui permet de définir l'utilisation des cimetières de la commune. Il est consultable sur le site internet de la commune.



## **Urbanisme :**

La commune est régie par le Règlement National d'Urbanisme. Les permis de construire de la commune sont déposés en Mairie afin que le Maire donne son avis, puis sont transmis aux services de l'Etat pour y être instruits. La décision finale est prise par la Préfète. Il existe pléthore de restrictions (loi montagne, risque glissement de terrain, risque incendie...) qui conditionnent la décision. Force est de constater que bon nombre de permis déposés n'obtiennent pas l'agrément. Nous avons reçu le Sous-Préfet d'Alès qui nous conseille fortement de réaliser un Plan Local d'Urbanisme. Certains élus se sont rendus sur la commune de Sénéchas afin d'évaluer les résultats faisant suite à la mise en place de leur PLU. C'est avec un sentiment mitigé que nous avons rendu compte de cette visite au conseil municipal. Investissement important autant humain que financier, quelques tensions entre les habitants pour un résultat pas toujours à la hauteur des espérances. Le dossier n'est pas clos.



## **Téléphonie et Internet :**

Au début du mandat la commune a subi beaucoup de coupures sur le réseau téléphone et le débit internet n'était pas convenable. Le vol de câbles en cuivre était à l'origine de ce problème. Le conseil municipal avec l'opérateur Orange ont souhaité résoudre ce désagrément en installant une parabole sur le bâtiment de la Mairie, le signal ainsi récupéré des Bouzèdes est acheminé par un réseau fibre jusqu'au répartiteur. Depuis cette installation le réseau a augmenté en débit et semble plus fiable.



## **Fibre :**

Le Département a confié à ALTICE France – SFR, la construction du réseau WiGard Fibre, le réseau public Très Haut Débit (THD) par fibre optique jusqu'à l'utilisateur. Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) sera installé prochainement sur le parking du hangar technique. Il distribuera les communes de Pontails, Concoules, Aujac et Malons. Il restera encore la mise en place des Sous-Répartiteurs Optiques (SRO). Dans les six prochains mois nous pouvons espérer un déploiement chez les habitants. Soyons patients, ça avance !!!

### **Renouvellement matériel :**

Certains matériels techniques étant vieillissants et compte tenu de l'augmentation du temps de leur emploi, la municipalité a décidé de renouveler l'épaveuse et son tracteur. Dans un souci d'étalement de l'investissement, l'épaveuse a été achetée en 2021 avec une subvention non négligeable de l'Etat. Cette année nous avons fait l'acquisition du tracteur et attendons le résultat de la demande de subvention.

### **Dénomination des rues et numérotation des maisons :**

La dénomination des rues et la numérotation des maisons ne sont pas obligatoires pour les communes de moins de 2000 habitants. Toutefois avec l'arrivée prochaine de la fibre sur la commune ainsi que l'augmentation des livraisons de commandes par internet et l'utilisation plus fréquente du GPS, le conseil a jugé nécessaire de se lancer dans cette démarche. Un gros travail a été réalisé et approuvé en conseil municipal du 23 mars 2021. Le travail de numérotation des maisons est bientôt terminé. A l'issue d'une dernière vérification, les nouvelles adresses vous seront communiquées et les commandes de plaques et numéros de rues lancées puis installées.



### **Ferme de reconquête :**

Avec le soutien du Syndicat Mixte Mont-Lozère, et un financement de la Région, la commune s'est lancée dans une démarche pour soutenir l'agriculture sur son territoire.

Les enjeux sont divers : maintien de l'activité agricole, attractivité du territoire et développement de la filière de circuits courts, sociaux, environnementaux et climatiques (lutte contre la fermeture des milieux et contre le risque incendie très élevé sur la commune).

Une étude est conduite par la Chambre d'Agriculture du Gard (CA) pour évaluer les besoins des exploitants déjà installés, et diagnostiquer le potentiel en matière de foncier disponible non utilisé. Elle a mis en relief la diversité des usages existants et le potentiel en matière de ressources (eau abondante, terres, châtaigneraies, forêts). Les parcelles appartiennent majoritairement à des propriétaires privés et sont très morcelées. Une petite dizaine d'exploitants agricoles sont actifs, élevage ovin, production de plants, poules pondeuses, petits fruits, apiculture, récolte et vente de fourrage. Les productions en bio avec peu d'intrants sont la norme. Les exploitants commercialisent facilement leurs produits en vente directe. Ils ont tous des revenus complémentaires. Deux réunions publiques ont eu lieu impliquant propriétaires terriens, exploitants et habitants. La 1<sup>ère</sup> a permis d'exprimer les besoins et de recueillir la parole des ponteillais sur le sujet. Les 1ers constats ont porté sur la précarité des accords concernant les baux ruraux, sur la transmission en fin de carrière, sur le manque de visibilité concernant les ventes et les locations. Lors de la 2<sup>ème</sup> réunion, la SAFER a donné une information sur les différents types de baux ruraux pour sécuriser la mise à disposition des terres. Une enquête est en cours auprès des propriétaires terriens concernant la mise à disposition pour les exploitants des terres non utilisées. Les éléments recueillis seront présentés lors d'une 3<sup>ème</sup> réunion publique d'ici juin. Le diagnostic permettra la prise de décision pour conforter l'activité des exploitants déjà installés et accompagner les initiatives viables en matière de nouvelles installations (exemple : Projet d'élevage caprin au Chambonnet).



## Actions d'animation auprès des propriétaires forestiers avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) :

La commune est engagée dans diverses actions auprès du CNPF au regard des enjeux majeurs d'entretien des forêts, pour les valoriser et limiter le risque incendie. Deux visites sur le terrain pour expliquer la gestion forestière et l'intérêt des coupes irrégulières aux propriétaires ont eu lieu en 2021 sur la commune avec le CNPF. Il participe aussi à l'atlas de la biodiversité des deux communes.



Une nouvelle action est engagée en 2022 avec des financements de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, avec l'aide des élus, regroupant les communes de Malons, St André et Pontails pour la valorisation des parcelles boisées en pins. Des permanences ont été réalisées en mairie pour accueillir les propriétaires et leur proposer la réalisation d'une visite diagnostic des parcelles boisées. Cette action a connu un certain succès, 56 demandes ayant déjà été enregistrées. Certaines visites ont déjà pu être réalisées d'autres auront lieu au printemps et durant l'été. A la fin, grâce à une vision globale des parcelles, des souhaits des propriétaires et des possibilités techniques et économiques, le CNPF essaiera très certainement de proposer des opérations groupées pour faciliter les chantiers et les rendre plus attractifs.

Le CNPF élaborera aussi une vidéo sur la gestion et la valorisation des pins destinée aux propriétaires, au grand public et aux élus cévenols. L'objectif est de mieux comprendre l'origine de nos paysages forestiers et de découvrir les pins sous un angle plus favorable notamment en expliquant succinctement les gestions possibles et les valorisations potentielles.

## Atlas de la Biodiversité :

Un ABC a été engagé avec la commune de ST André fin 2020 avec un financement de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'accompagnement du Parc National des Cévennes (PNC). De nombreuses animations se sont déroulées depuis 2021 sur les 2 communes. Elles impliquent les professionnels de l'animation nature, spécialistes des plantes et des animaux, les agents du PNC, mais aussi des habitants, les enfants et les personnels de l'école de Vielvic, pour découvrir et comprendre les mystères de la nature qui nous entoure et améliorer notre action. Les acteurs complètent aussi l'inventaire des espèces présentes. De belles surprises ont déjà eu lieu. Plus de 8 espèces de chauve-souris ont été inventoriées durant l'été 2021. Le grillon des marais a été repéré pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le périmètre du PNC, mais aussi la parnacie et le droséra... En 2022 les animations et les inventaires se poursuivent (*voir programme sur le site de la commune et transmission mensuelle des animations aux habitants par mail, affichage et sur illiwap*). Et ailleurs, que se passe-t-il ? Frédéric Lopez et son équipe, nous présenteront en plein air, le 4 août à 21 h, une projection spéciale de *Rendez-vous en terre inconnue*, de Thomas Pesquet chez les Kogis.

Les conclusions des animations et inventaires permettront de construire un plan d'action communale pour mieux prendre en compte les enjeux de la biodiversité sur nos communes. Des enjeux de taille se précisent autour des prairies de fauche, des rivières, des forêts, de la préservation des espèces, du maintien des milieux, qui rejoignent notamment les enjeux du maintien de l'agriculture.





# Projets

## Extension des ateliers municipaux :

Dans le cadre de leur service, les employés de l'équipe technique utilisent aujourd'hui deux bâtiments espacés d'une centaine de mètres : l'un sert d'atelier et l'autre de stockage de matériel. Cette distanciation engendre des nuisances dans le fonctionnement de leur travail, le conseil municipal a donc décidé de concentrer leur activité dans ses ateliers municipaux et d'y construire une extension. Cette extension permettra d'améliorer le confort de travail des employés en y intégrant l'atelier de travail mais aussi des espaces sanitaires et de repos.

Après consultation, l'architecte a été choisi et le permis de construire est lancé.



## Aménagement du cœur de village :

A l'occasion de discussions de début de mandat, les élus ont souhaité lancer un projet de réaménagement du cœur de village qui aurait pour effet de redynamiser le centre bourg. Nous avons sollicité les services du CAUE du Gard (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) afin d'évaluer la faisabilité du projet et nous guider dans une réflexion qui conduira à la mise en œuvre. Deux paysagistes sont venues se rendre compte du potentiel et nous ont remis un dossier avec des propositions très intéressantes qui nous servent aujourd'hui de fil conducteur. En préliminaire, des travaux réalisés par nos agents communaux ont déjà commencé (regroupement de l'assainissement des bâtiments et logements communaux). Cet hiver nous avons également planté une haie d'arbustes bas autour de l'espace jeux d'enfants. Un escalier en pierres près de la croix va être construit afin d'accéder de la route aux jeux.



## Extension et aménagement de la salle polyvalente :

L'extension du hangar technique va permettre de récupérer les deux garages situés au bout du bâtiment de la Mairie. Dans ce contexte, il nous a semblé opportun de réfléchir sur un projet plus global concernant la salle polyvalente. Force est de constater, qu'aujourd'hui, son utilisation n'est pas optimale. Les raisons sont diverses (manque de place de rangement, différence de niveau de sol, sanitaires mal positionnés, chauffage...). Tous ces éléments nous ont conduit à lancer à l'automne 2021, une consultation auprès d'architectes afin de nous proposer des solutions de réaménagement et d'extension de cette salle. Depuis, l'architecte a été retenu et vient de nous faire part de sa première esquisse. Celle-ci va être étudiée par le conseil municipal prochainement en vue de faire évoluer ce projet. Vous serez informés régulièrement de son avancée.

